



DE L'EAU POTABLE
PARTOUT, POUR TOUS

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE, OU AU JAPON.

Gellainville, le 08/06/2023

OSMOSUN ANNONCE L'APPROBATION DE SON DOCUMENT D'ENREGISTREMENT PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DANS LE CADRE DE SON PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE SUR LE MARCHÉ EURONEXT GROWTH® À PARIS

OSMOSUN, acteur de référence dans les solutions de dessalement d'eau de mer et d'eau saumâtre par énergie solaire, annonce l'approbation de son Document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I.23-027, en date du 7 juin 2023.

L'approbation du Document d'enregistrement constitue la première étape du projet d'introduction en Bourse d'OSMOSUN sur le marché Euronext Growth® à Paris, sous réserve des conditions de marché et de l'obtention de l'approbation par l'AMF sur le Prospectus relatif à l'offre et l'admission d'OSMOSUN.

OSMOSUN, ACTEUR DE RÉFÉRENCE DU TRAITEMENT DE L'EAU « BAS CARBONE »

Créée en 2014, la société OSMOSUN est un acteur français du traitement de l'eau, spécialisé dans les solutions de dessalement bas carbone alimentées par énergie solaire. Son ambition est de rendre l'eau potable accessible à tous, tout en réduisant l'empreinte carbone liée à sa production.

OSMOSUN est l'unique acteur mondial capable de produire de l'eau potable par un procédé d'osmose inverse alimenté directement par énergie solaire photovoltaïque sans batterie. Cette prouesse technologique repose sur une innovation brevetée permettant aux unités de gérer la variation aléatoire de l'énergie disponible. Il s'agit de la seule technologie brevetée d'osmose inverse sans batterie pouvant

fonctionner avec une énergie variable sans arrêter la production et endommager les membranes. Cette technologie permet aux unités d'OSMOSUN d'enregistrer l'une des plus faibles consommations d'énergie.

UN MARCHÉ DU DESSALEMENT EN PLEIN ESSOR

La raréfaction et le risque de pénurie d'eau sont une problématique d'ampleur planétaire. Sous l'effet du changement climatique et de la croissance démographique, la tension sur les ressources en eau continue de s'aggraver et l'OCDE estime que près de 4 milliards de personnes pourraient être amenées à manquer d'eau d'ici 2050¹. Face à l'urgence, les schémas directeurs d'alimentation en eau potable se multiplient à l'échelle mondiale et le dessalement d'eau s'impose comme une solution privilégiée du fait d'une technologie éprouvée et d'une « source » abondante puisque près de 70% de la planète est recouverte d'eau salée.

Cependant, malgré des améliorations tangibles, les procédés de dessalement restent très énergivores. Les 21 000 unités de dessalement² installées dans le monde, fonctionnant majoritairement sur des énergies fossiles, ont une empreinte carbone particulièrement élevée avec un poste de consommation d'énergie qui représente environ 40% de leurs coûts d'exploitation³. La consommation énergétique de l'industrie du dessalement s'élève à 80 TWh/an⁴, soit l'équivalent de celle du Chili. L'utilisation d'énergies renouvelables s'impose donc pour des raisons économiques et environnementales.

Le marché du dessalement reste largement dominé par les projets de moins de 50 000 m³ par jour, ciblés par OSMOSUN. Ce segment est évalué à 1,9 milliard d'euros et devrait atteindre 3,4 milliards d'euros d'ici 2027⁵, soit une croissance annuelle de 12,3%, avec une part grandissante des solutions « bas carbone ».

DES SOLUTIONS COMPÉTITIVES RÉFÉRENCÉES PARTOUT DANS LE MONDE

Grâce à son innovation technologique, OSMOSUN offre une réponse adaptée et complète aux enjeux du développement d'unités de dessalement « bas carbone ». Dans cette mutation du marché, OSMOSUN possède des avantages concurrentiels décisifs :

- Les unités OSMOSUN sont reconnues parmi les solutions de dessalement les plus compétitives, les moins énergivores et les moins émettrices de carbone ;
- Les unités d'OSMOSUN sont flexibles et peuvent être déployées dans des environnements très variés : hors réseau et en toute autonomie en utilisant l'énergie solaire sur des sites isolés, en énergie hybride avec des réseaux sur des sites bénéficiant d'infrastructures plus ou moins développées ;
- Les unités d'OSMOSUN sont robustes et conçues pour optimiser la longévité des membranes, éléments majeurs des unités de dessalement qui conditionnent la performance des unités et la qualité de l'eau traitée.

¹ Source : OCDE

² Source : IFRI

³ Source : GWI DesalData

⁴ Source : GWI DesalData

⁵ Source : GWI DesalData

Ces atouts ont permis à OSMOSUN de développer des références exemplaires aussi bien auprès des collectivités urbaines et rurales, que des industriels, ou encore de l'hôtellerie, principalement dans les régions présentant un stress hydrique important notamment en Afrique et au Moyen-Orient, en Asie du sud-est et Pacifique ou encore aux Caraïbes.

OSMOSUN connaît depuis plusieurs années une forte accélération de son développement avec une multiplication par 4 des unités vendues entre 2020 et 2022 et une accélération des ventes d'unités de plus grande capacité. A titre d'exemple, OSMOSUN livrera, en 2023, 2 unités de dessalement de 2 500 m³ par jour chacune dans le cadre d'un contrat de 3,9 millions d'euros signé avec la société Chohan Group en Mauritanie. Le Groupe a également conclu, fin 2022, avec l'agence nationale cap-verdienne Aguabrava, un contrat de plus de 1,5 millions d'euros, financé par l'agence publique LuxDev, pour un projet comprenant deux unités de dessalement solaire de 500 m³ par jour chacune.

A la date d'approbation du Document d'Enregistrement, 59 unités de dessalement ont été vendues dans 27 pays (dont 51 sont opérationnelles et 8 en cours d'installation) et ont généré la production d'environ 2,5 millions de mètres cube d'eau et évité conjointement l'émission de 4 000 tonnes de CO₂⁶. Le chiffre d'affaires du Groupe a été multiplié par 2,3 en 2022 et s'élevait à 4,6 millions d'euros.

UN ENGAGEMENT RSE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ D'OSMOSUN

Depuis sa création, OSMOSUN est un acteur engagé contribuant activement à la lutte contre la pénurie d'eau et à la réduction de son empreinte carbone. Cette vision éthique s'applique tout autant à ses parties prenantes, ses collaborateurs, au niveau environnemental et en matière de gouvernance.

La volonté de la Société de s'inscrire dans une démarche RSE s'est matérialisée, en mars 2023, par l'obtention d'une notation extra-financière de 72/100 (contre 25/100 pour le panel⁷) correspondant à un niveau de maturité « Avancée » attribuée par l'agence d'analyse extra-financière Ethifinance qui commente : « OSMOSUN présente un niveau de maturité ESG significativement supérieur à ce que l'on observe dans des entreprises comparables en termes d'effectifs et de secteur d'activité. »⁸

UNE ACCÉLÉRATION COMMERCIALE TRÈS BIEN ENGAGÉE

L'intérêt du marché pour les solutions développées par OSMOSUN s'affirme chaque mois davantage et la demande continue de s'accroître. Le pipeline commercial a triplé en 2 ans et s'élève à plus de 160 M€ composé :

- D'un carnet de commandes (contrats signés à ce jour) représentant 8 projets à livrer en 2023 d'un montant de plus de 5 M€, soit le triple du carnet de commandes enregistré un an plus tôt ;
- De plus de 40 projets en négociations avancées⁹ à réaliser potentiellement entre 2023 et 2024 et pouvant représenter un chiffre d'affaires potentiel de 38 M€ ;

⁶ Estimations Osmosun

⁷ Critères de benchmark retenus : taille de l'entreprise en nombre de collaborateurs (< 100) et CA < 50M€, pour le secteur « Industrie – Biens de consommation de base, Energie, Finance, Immobilier, Matériaux, Technologies de l'information »

⁸ La Société n'est pas éligible à l'élaboration d'une Déclaration de performance extra-financière

⁹ Cf glossaire

- De plus de 150 projets identifiés¹⁰, d'une valeur totale de 121 M€, sur lesquels la Société pourrait se positionner.

UNE ORGANISATION DÉJÀ STRUCTURÉE POUR ABSORBER LA CROISSANCE FUTURE

Pour accompagner la montée en charge de sa production, OSMOSUN a doublé, en 2022, la taille de son atelier situé à Gellainville, près de Chartres. OSMOSUN couvre l'ensemble de la mise en œuvre des unités de dessalement « clés en main », de la conception à l'installation et la mise en route, en passant par la fabrication et la commercialisation.

Avec une capacité de production annuelle de 4 à 5 unités « grand débit » et d'une vingtaine d'unités « petit débit », l'atelier de production d'OSMOSUN est déjà dimensionné pour absorber la croissance jusqu'en 2025.

UNE CROISSANCE FORTE ET RENTABLE SUR TOUTE LA DURÉE DE SON PLAN

OSMOSUN ambitionne de devenir un acteur de référence du traitement de l'eau avec un positionnement privilégié sur les solutions « bas carbone ».

Grâce à son introduction en Bourse, la Société pourra déployer sa stratégie de développement en renforçant sa présence commerciale sur les zones géographiques prioritaires et en assurant le financement de la montée en puissance des projets de dessalement de grande capacité.

Fort de la dynamique de son marché et d'un pipeline commercial solide, OSMOSUN se fixe pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 20 M€ en 2025 (vs 4,6 M€ réalisé en 2022) et de 48 M€ en 2027. OSMOSUN ambitionne également d'améliorer sa rentabilité sur toute la période du plan et d'élever sa marge d'EBITDA ajusté¹¹ de 4,3% en 2022 à plus de 10% en 2025 pour atteindre plus de 20% en 2027.

ENGAGEMENTS DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES HISTORIQUES ET DU GROUPE OKwind

A la date du Document d'Enregistrement et dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur Euronext Growth® Paris, OSMOSUN a d'ores et déjà réalisé, auprès de ses actionnaires historiques et du groupe OKwind, une levée de fonds de 2,15 M€ sous forme d'obligations convertibles en actions qui ont vocation à être automatiquement converties en actions nouvelles OSMOSUN au moment de l'introduction en Bourse ainsi qu'un engagement de souscription irrévocable de 0,75 M€ auprès du groupe OKwind avec lequel OSMOSUN a signé un accord de coopération technique et commerciale.

¹⁰ Cf glossaire

¹¹ Cf glossaire

MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Le Document d'enregistrement d'OSMOSUN, approuvé par l'AMF le 7 juin 2023 sous le numéro I.23-027 est disponible sur les sites Internet de la Société (www.osmosun-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sans frais et sur simple demande au siège social de la Société, 20 avenue Gustave Eiffel, 28630 Gellainville. Le Document d'enregistrement contient une description détaillée de la Société, notamment de son activité, sa stratégie, sa situation financière et ses résultats, ainsi que des facteurs de risques correspondants.

FACTEURS DE RISQUE

La Société attire l'attention du public sur le chapitre 3 « Facteurs de risques », figurant dans le Document d'enregistrement approuvé par l'AMF.

A PROPOS D'OSMOSUN

Créé en 2014, OSMOSUN a pour ambition de devenir un acteur de référence du marché de l'eau « bas carbone » afin de rendre accessible l'eau potable à tous.

OSMOSUN a développé une solution brevetée unique, économique, propre et durable de dessalement de l'eau de mer et de l'eau saumâtre qui fonctionne à l'énergie solaire et sans batterie. Cette innovation positionne les unités d'OSMOSUN parmi les moins énergivores et les plus compétitives économiquement.

Au 31 décembre 2022, 59 unités de dessalement ont été vendues dans 27 pays. En 2022, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 4,6 millions d'euros.

CONTACTS COMMUNICATION FINANCIÈRE

Relations Investisseurs

Hélène de Watteville

osmosun@actus.fr

01 53 67 36 33

Relations Presse Financière

Déborah Schwartz

dschwartz@actus.fr

01 53 67 36 35

CONTACT PRESSE SPECIALISÉE

Relations Presse Spécialisée

Nadège Chapelin

n.chapelin@nc-2.com

06 52 50 33 58

Retrouvez toute l'information sur le projet d'introduction en Bourse d'OSMOSUN sur
www.OSMOSUN-bourse.com

GLOSSAIRE

Projets en négociation avancée : réfèrent aux affaires ayant fait l'objet d'une offre ferme de la part de la Société avec une signature du client attendue dans les quelques semaines (chacun qualifié d'Avant-Projet Détaillé ou « AVPD »), ou affaires déjà qualifiés et en phase de négociation avec une maturité plutôt de quelques mois (chacun qualifié d'Avant-Projet Sommaire ou « AVPS »). Par conséquent, il existe un risque de « non-transformation » en commande ferme

Les projets identifiés : regroupent les projets où tous les éléments ne sont pas encore connus ou figés et qui font encore l'objet d'une qualification (maturité supérieure à 12 mois) ainsi que des projets identifiés pour lesquels des premières discussions ont déjà eu lieu avec le client. Par conséquent, il existe un risque de « non-transformation » en commande ferme

EBITDA ajusté : Résultat d'exploitation retraité des dotations nettes sur les immobilisations incorporelles, corporelles et sur les provisions + Crédit d'Impôt Recherche

AVERTISSEMENT

Le communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la société [OSMOSUN] (la « Société ») dans un quelconque pays.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

[Aucune offre d'actions n'est faite, ni ne sera faite en France, préalablement à l'approbation par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») d'un prospectus composé du document d'enregistrement et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) qui sera soumise ultérieurement à l'AMF.] OU [L'approbation du prospectus par l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF ») ne constitue pas un avis favorable sur la Société.]

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les actions, ou toute autre titre, de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis ni de faire une offre au public aux États-Unis.

Ce communiqué ne constitue pas une offre au public de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations ne peuvent être distribuées et ne sont destinées qu'aux personnes (i) ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi « Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005 », telle que modifiée (l'« Ordonnance »), ou (ii) à des « high net worth entities », « unincorporated associations », ou autres personnes à qui ce document peut être légalement transmis conformément à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance (toutes ces personnes sont ci-après dénommées les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une Personne Concernée ne peut agir sur la base de ces informations. Tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ces informations font référence ne pourra être réalisé que par les seules Personnes Concernées. Les personnes distribuant ces informations doivent s'assurer qu'une telle distribution est légalement autorisée.

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs de la Société ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société. Cette dernière opère dans un environnement concurrentiel et en évolution

rapide. Elle n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. La Société attire l'attention des investisseurs sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et ses cashflows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel la Société opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de la Société, ses résultats, ses cashflows et l'évolution du secteur dans lequel elle opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de la Société. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.